



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 15 octobre 2018

Pourquoi repenser l'eau dans la ville ?

Les agences de l'eau et leurs comités de bassin organisent un colloque national, le 15 novembre au centre des congrès de Lyon, afin d'échanger sur les solutions et actes d'aménagement face au changement climatique. **Repenser l'eau dans la ville fait partie des solutions d'adaptation** au changement climatique qui peuvent être mises en œuvre par les collectivités confrontées aux sécheresses de longue durée, comme aux inondations plus fréquentes.

Parmi les défis à relever à court terme :

- **lutter contre le gaspillage** : par exemple 1 litre sur 5 distribué dans les réseaux d'eau potable n'arrive pas jusqu'au robinet,
- **adapter la gestion des eaux pluviales** : 64 000 hectares sont artificialisés par an en France, c'est l'équivalent du département du « Territoire de Belfort ». Les sols imperméables perturbent le cycle naturel de l'eau. Moins d'infiltration de l'eau, c'est davantage d'eau de pluie dans les systèmes d'assainissement au point de les faire déborder, c'est davantage de ruissellement et donc de pollution des rivières et c'est moins d'eau dans les nappes.
- **améliorer la qualité de vie** en ville : repenser l'eau en ville c'est aussi remettre de la nature dans les cœurs urbains, c'est soulager les habitants de l'inconfort des fortes températures (îlot de chaleur) au cœur de l'été, c'est offrir un cadre de vie agréable et le retour de la biodiversité.

Pour répondre à ces défis, l'aménagement des villes nécessite de **décloisonner les politiques publiques de l'eau et de l'urbanisme**. Cela suppose d'intégrer les enjeux de l'eau dans la planification urbaine (SCoT, PLU). Par exemple, les collectivités peuvent imposer l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle lors de toute nouvelle construction.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eurmc.fr
Agence Plus2sens – Laurence Nicolas et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 – laurence@plus2sens.com

> Le point de vue d'experts

- Saviez-vous que le pluvial n'appartient pas seulement au service « assainissement », mais aussi à la voirie, aux bâtiments, aux espaces verts ?

L'avis de Jean-Jacques Hérin, président de l'ADOPTA, Association pour le développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives en matière d'eaux pluviales

« Gérer les eaux pluviales autrement qu'avec le « tout tuyau » est une mutation très forte. Techniquement, les solutions sont connues (jardins de pluie, noues, enrobés drainants...) et, quand la ville se reconstruit sur elle-même, il faut intégrer la prise en compte de l'eau le plus tôt possible. **La nouveauté réside dans l'organisation des services et la transversalité.** Le service « assainissement » n'est plus seul en première ligne, il doit s'adapter aux autres services (espaces verts, voiries...), et se positionner comme **chef d'orchestre.**

Les conditions de la réussite : une volonté politique forte, un animateur au sein du service assainissement et des structures associatives (Adopta, Graie..) qui prouvent que c'est possible en valorisant les retours d'expériences. »

- Saviez-vous qu'une solution mixte –tuyau et infiltration – pour gérer les eaux de pluie revient moins chère que le tout ouvrage ?

L'avis de Pascal Petit, directeur technique de Roannaise de l'eau

« A Roannaise de l'eau, depuis 10 ans, nous sensibilisons élus, techniciens communaux, aménageurs à la gestion alternative des eaux pluviales. L'élaboration du schéma directeur d'assainissement a montré que la **solution mixte - tuyau et infiltration - revient moins chère que le tout ouvrage.** Le schéma fixe un objectif de 22 ha à désimperméabiliser sur 10 ans, réparti sur les 40 collectivités du syndicat : il s'agit pour chaque commune de saisir les opportunités de travaux sur les voiries ou les bâtiments communaux pour supprimer les eaux pluviales rejoignant les réseaux unitaires. De son côté, outre les actions qu'elle porte directement sur les ouvrages, Roannaise de l'eau cible les activités économiques et les particuliers pour les inciter à gérer à la parcelle les eaux pluviales des bâtiments existants. Une animatrice à temps plein a été recrutée pour accompagner la mise en œuvre de ce programme. L'expérience de ces 3 dernières années donne des résultats : 5 ha ont été déconnectés avec une montée en puissance prévue à court terme. »

- Saviez-vous qu'une zone bétonnée en ville peut faire grimper le thermomètre jusqu'à 15 degrés ?

L'avis de Thierry Maytraud, directeur du bureau d'études ATM (Agence Thierry Maytraud) spécialisé en écologie urbaine

« Si le premier objectif de la déconnection des eaux pluviales est l'amélioration du fonctionnement du système d'assainissement et le respect des exigences réglementaires, la gestion des eaux pluviales en ville va bien au-delà. **L'eau pluviale est une ressource pour la ville.** C'est un atout pour le confort urbain et l'amélioration du cadre de vie. Même si depuis 10 ans, les acteurs de l'eau sont plus enthousiastes, il nous faut encore convaincre ! Démontrer aux élus les points positifs des projets qui vont au-delà du respect de la réglementation : préserver les baignades par exemple est un argument fort pour les collectivités. Des réalisations concrètes fonctionnent. Cependant, évaluer ces politiques et leurs impacts positifs socio-économiques sur la ville est moins facile que calculer le volume stocké par un bassin d'orage. Les résultats ne sont pas immédiats et difficiles à quantifier, pour autant, ils sont là ! »

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eurmc.fr
Agence Plus2sens – Laurence Nicolas et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 – laurence@plus2sens.com

A propos des agences de l'eau - www.lesagencesdeleau.fr

Les agences de l'eau sont des établissements publics de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement. Elles ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques. Elles perçoivent l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini : 04 72 71 28 63 – valerie.santini@eaurmc.fr
Agence Plus2sens – Laurence Nicolas et Stéphanie Bonnamour – 04 37 24 02 58 – laurence@plus2sens.com